

Aux EPO, des prisonniers comme les autres!

Autor(en): **A.S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Génération plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): - **(2015)**

Heft 74

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-831180>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ler, non pas pour le côté productif, mais pour le côté occupationnel, et nous leur proposons d'aménager ce temps de travail et sa nature. On ne va pas laisser ces personnes dans leur cellule toute la journée. Cela impliquerait de repenser le

Plus de
1900 détenus
seniors
en 2050

fonctionnement d'une journée en prison dont l'organisation est avant tout centrée sur la prise en charge des détenus en atelier».

«ATTENDRE LA MORT?»

Aménagement des locaux et des activités, formation du personnel pénitentiaire, «la problématique des seniors est considérée comme un réel enjeu pour les années à venir», assure Sylvie Bula, qui n'élude pas non plus la question de la fin de vie. «Lorsque la personne est vraiment atteinte dans sa santé, se pose alors la question de savoir si elle est encore apte à rester en détention, s'il faut interrompre sa peine ou si, comme c'est le cas dans d'autres cantons, elle doit "attendre la mort" en prison. Nous estimons, et c'est un avis partagé par le service médical, que le respect de la dignité de la personne détenue implique que la prison n'est pas un lieu pour la fin de vie. Une telle situation ne s'est jamais produite dans le canton de Vaud. A un moment donné, nous devons accompagner la personne dans cette dernière étape dans un endroit approprié, à l'hôpital ou dans un EMS.» Des placements rares, pas faciles à concrétiser et finalisés en toute discrétion. En attendant peut-être la création de véritables EMS carcéraux.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
AUDREY SOMMER
PHOTOS: WOLLODJA JENTSCH

Aux EPO, des prisonniers comme les autres!

Face au phénomène du vieillissement de la population carcérale, les responsables de l'établissement de Bochuz (VD) ont bien été obligés de s'adapter. Reportage.

C'est en contrebas de la commune d'Orbe que se situe la plus grande prison de Suisse romande. Sur plus de 360 hectares, entourés de champs, il y a une ferme, des bâtiments administratifs, le pénitencier de Bochuz avec son quartier de haute sécurité, et deux secteurs appelés Colonies, moins grillagés. Lors de notre visite, le 8 septembre dernier, 326 détenus exécutaient leur peine dans ces Etablissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe, des hommes adultes, placés par les cantons romands et le Tessin; des condamnés de toutes origines ethniques — 84 nationalités — mais aussi de tous âges.

Selon les chiffres de l'administration pénitentiaire vaudoise, les plus de 65 ans représentent 1,5 % de la population carcérale (dont une seule femme); un chiffre qui ne rend compte que très approximativement du nombre de seniors derrière les barreaux. Ce jour-là, il y avait 48 personnes de plus de 50 ans, soit plus de 14 % des détenus. «L'âge est bien

sûr un indicateur», explique Olivier Rogivue, le directeur des EPO. >>>

«J'ai plus de proximité avec les aînés»

GUY NIEDERHAUSER, SURVEILLANT-CHEF



« Mais dès 50, 55 ans, nous devons tenir compte de la condition physique et de l'état psychique du détenu et nous adapter à son évolution. » Des adaptations qui risquent de devenir toujours conséquentes, selon lui. « Il y a une augmentation du nombre d'intervenants en prison qui se penchent sur la dangerosité d'une personne, parce que la société est devenue plus sensible aux comportements déviants. Du coup, certains délinquants sortent moins vite ou ne sortent plus. »

« POUR LES AÎNÉS, C'EST PLUS PESANT »

Guy Niederhauser est l'un des quatre surveillants-chefs des EPO. A la « Colonie ouverte » (section ouverte d'un établissement fermé), c'est lui qui prend en charge les détenus condamnés à des peines plutôt courtes ou en fin d'exécution de peine. Il veille à leur « confort », installation, place dans les ateliers, etc... et au suivi de leur détention, jusqu'à leur libération. A 63 ans, Guy Niederhauser n'est pas pressé de prendre sa retraite. « J'aime mon métier, le contact avec les gens, le relationnel ». Mais être détenu à 63 ans, ou plus encore, c'est une autre histoire. « C'est difficile à tout âge, mais pour les aînés, c'est plus pesant », dit-il. « Le problème, c'est la fatigue et il y a beaucoup de choses qui nous usent en prison comme les horaires, le bruit. Et puis, il faut faire avec la promiscuité, le manque de respect parfois. »

Dans le bâtiment, nous rencontrons Alain, 72 ans, les cheveux blanc coupés courts, l'allure sportive et soignée. Il assume sa condamnation à cinq ans de prison. « Ma plus grande chance, c'est d'être en santé », dit-il. « Je me suis abonné à plusieurs journaux, je fais du sport et je travaille tous les jours, aux champs. » Les EPO ont émis une directive pour les détenus de plus de 65 ans, elle les autorise à diminuer leur temps de travail. « Mais très peu le font », commente le surveillant-chef. « Par fierté ou pour s'occuper. »

« JE SUIS BIEN INTÉGRÉ »

Alain nous fait visiter sa cellule, petite, très ordonnée ; aucun amé-

« Ça fait un coup d'être ici à 70 ans passés »

ALAIN, DÉTENU AUX EPO



nagement particulier lié à son âge, et au mur, pas de calendriers attendus, mais des photos de sa famille, de ses petits-enfants. « Ça fait un coup d'être ici à 70 ans passés. Heureusement, je peux compter sur le soutien de mes proches. Et je me suis bien intégré. Je fais le secrétaire pour les détenus étrangers, je suis respecté. » Alain apprécie la compagnie des autres détenus. « Le mélange est important, sinon on resterait avec nos idées de vieux. » Le bruit ? Le grand-père sourit : « J'ai de la chance d'avoir des appareils auditifs, le soir je les enlève et je dors tôt ! »

Alain et Guy Niederhauser continuent d'échanger. « J'ai plus de

proximité avec les aînés », avoue le surveillant-chef. De l'empathie aussi pour ces détenus qui ont parfois un fort dégoût d'eux-mêmes. Aux EPO, il n'y a pas vraiment de section pour les seniors, juste une cellule aménagée pour les personnes à mobilité réduite, occupée d'ailleurs par un détenu âgé, et une unité un peu plus calme au dernier étage. « Le plus difficile, c'est de donner un peu d'espoir à ceux qui n'ont pas de date de sortie ou qui ne sortiront jamais, leur faire espérer un placement en EMS par exemple », explique Guy Niederhauser. Alain, lui, sortira dans moins de 2 ans. Une date de sortie qui le maintient.

A. S.